

iliad

Société anonyme au capital de 13 038 371 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS



Société anonyme au capital de 13 038 371 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS

1. ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE ET DU RESULTAT

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2017	30 juin 2016	Exercice clos le 31-déc-2016
COMPTE DE RESULTAT			
Chiffre d'affaires	2 464,0	2 296,9	4 722,1
Ebitda	874,6	808,5	1 675,7
Résultat opérationnel courant	430,1	360,2	744,1
Autres produits et charges opérationnels	-0,6	-3,0	-4,5
Résultat financier	-13,5	-26,1	-43,8
Autres produits et charges financiers	-33,2	-22,3	-48,3
Impôts sur les résultats	-150,9	-118,6	-245,6
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,6	0,2	0,7
Résultat net	232,6	190,4	402,7
BILAN			
Actifs non-courants	7 430,2	6 111,2	7 262,3
Actifs courants	839,1	1 021,5	947,8
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>153,7</i>	<i>329,4</i>	<i>238,5</i>
Actifs destinés à être cédés	19,5	24,5	21,4
Total de l'actif	8 288,7	7 157,2	8 231,5
Capitaux propres	3 198,3	2 793,1	3 001,8
Passifs non-courants	2 733,4	2 582,8	2 882,1
Passifs courants	2 357,0	1 781,3	2 347,6
Total du passif	8 288,7	7 157,2	8 231,5
TRESORERIE			
Capacité d'autofinancement	864,5	792,5	1 603,8
Flux net de trésorerie lié aux investissements France ¹	-722,6	-858,9	-1 757,8
Flux net de trésorerie lié aux investissements Italie ²	-57,8	-	-
Flux net de trésorerie Groupe (hors investissements 700MHz et Italie, financement et dividendes) ³	-24,2	46,1	39,2
Flux net de trésorerie Groupe (hors financement et dividendes) ³	-82,0	-190,6	-432,3
Dividendes	-25,9	-24,1	-24,1
Endettement net	1 769,2	1 402,9	1 642,8

¹ Incluant l'investissement relatif aux premiers paiements des fréquences 700MHz en 2016

² Incluant 50 millions d'euros relatifs à l'achat des fréquences

³ Intérêts financiers inclus

1.1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

Fort du succès de ses offres Haut Débit et Très Haut Débit sous la marque Free, le Groupe Iliad (le «**Groupe**») s'est imposé comme un acteur majeur sur le marché des télécommunications fixes en France. Avec le lancement en 2012 de ses offres mobiles, le Groupe est devenu un opérateur intégré présent à la fois dans le Haut et Très Haut Débit fixe et dans le mobile. Sur ces deux segments d'activité, le Groupe a forgé son succès autour des 4 piliers suivants : simplicité des offres, prix attractifs, excellente qualité de service et innovation technologique.

Cinq ans après son entrée sur le marché mobile, le Groupe est l'un des principaux opérateurs de télécommunications en France avec 19,6 millions d'abonnés, dont plus de 13 millions d'abonnés mobiles et près de 6,5 millions d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit fixe. Au 30 juin 2017, il disposait de 24% de part de marché Haut Débit et Très Haut Débit fixe et de 18,5%⁴ de part de marché mobile. Le Groupe poursuit sa croissance rentable sur le premier semestre 2017, réalisant un chiffre d'affaires de près de 2,5 milliards d'euros, en hausse de 7,3% par rapport au premier semestre 2016.

La présentation géographique de l'activité du Groupe correspond à la France, où le Groupe exerce l'essentiel de son activité. Suite à la signature début juillet 2016, d'un accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, dans le cadre du projet de fusion H3G et Wind, afin d'acquérir les actifs lui permettant de devenir le quatrième opérateur mobile en Italie, le Groupe réfléchit à l'évolution de la présentation de son information sectorielle, étant entendu que l'activité commerciale en Italie n'a pas encore démarré et que les actifs significatifs sous-jacents comptabilisés dans les états financiers du Groupe au 30 juin 2017 sont constitués principalement des licences (à hauteur de 896 millions d'euros) ainsi que des premiers actifs de réseau (à hauteur de 10 millions d'euros). Cette présentation pourrait être modifiée de nouveau à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

À diverses reprises dans ce rapport de gestion les notions suivantes sont utilisées :

Ebitda : résultat opérationnel avant amortissement et dépréciation des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux salariés).

Chiffre d'affaires services Mobile : chiffre d'affaires Mobile hors terminaux (ventes et location).

Ces indicateurs sont utilisés par le Groupe comme mesure de la performance opérationnelle.

1.1.1 Formation du chiffre d'affaires

(a) Offres fixes (Haut Débit et Très Haut Débit)

Présentation des offres et services disponibles sous les marques Free et Alice

Le Groupe propose différentes offres d'accès à Internet (de 9,99 euros par mois à 39,99 euros par mois) à ses abonnés avec mise à disposition d'une box.

Selon l'éligibilité de la ligne de l'abonné, Free propose des forfaits Haut Débit et Très Haut Débit :

- **via ADSL** qui permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbit/s, pouvant atteindre les 22,4 Mbit/s dans les zones dégroupées, et 17,6 Mbit/s dans les zones non dégroupées en fonction de l'éligibilité de la ligne (débits IP) ;

⁴ Métropole hors M2M

- **via VDSL2** qui permet aux abonnés en zones dégroupées et ayant des lignes courtes d'atteindre des débits allant jusqu'à 100 Mbit/s en réception et 40 Mbit/s en émission ;
- **via la Fibre optique (FTTH)** qui, dans les zones couvertes par Free, permet aux abonnés de bénéficier d'un accès à Internet à Très Haut Débit (THD) (jusqu'à 1 Gbit/s en réception et jusqu'à 200 Mbit/s en émission).

Ces offres permettent aux abonnés, selon le forfait choisi, de bénéficier des services présentés ci-après :

- **la téléphonie** : tous les abonnés bénéficient d'un service de téléphonie comprenant les appels émis depuis leur modem vers les numéros fixes en France métropolitaine (hors numéros courts et spéciaux), ainsi que vers les lignes fixes de 60 ou plus de 110 destinations selon les forfaits. De plus, différentes offres sont proposées aux abonnés afin de bénéficier de la gratuité ou de la forfaitisation des appels émis vers les mobiles en France métropolitaine ;
- **Free propose la plus importante offre télévisuelle du marché** en permettant à ses abonnés d'accéder à un service de télévision comprenant au total près de 600 chaînes. Le nombre de chaînes incluses dans les premiers forfaits basiques varie entre 90 et 280 chaînes (selon les forfaits). Près de 190 chaînes Haute Définition et plus de 100 chaînes en service de rattrapage viennent enrichir ces bouquets. Depuis le mois de septembre 2016, l'offre Freebox Révolution inclut l'offre TV by CANAL Panorama, ajoutant ainsi 50 chaînes dont 25 exclusives à l'offre Freebox TV ;
- **Free propose à ses abonnés d'accéder à de nombreux services à valeur ajoutée** comme la télévision de rattrapage (Freebox Replay), la vidéo à la demande (VOD ou S-VOD), l'abonnement aux chaînes payantes (Canal+, BeIn Sport...) ou des jeux vidéo. La nouvelle offre TV by CANAL Panorama permet en outre aux abonnés d'accéder à plus de 100 chaînes en live et plus de 8 000 contenus à la demande, quel que soit leur écran (smartphone, tablette, Xbox 360 et Xbox One, PC/MAC).

Dans le cadre des offres d'accès souscrites, le Groupe met à disposition une box. A ce jour, il propose deux offres principales :

- **L'offre Freebox Révolution** qui permet de connecter tous les terminaux et d'accéder à internet dans les meilleures conditions. Elle est enrichie de nombreux services innovants comme le serveur NAS permettant un stockage jusqu'à 250 Go, accessible en permanence quel que soit l'endroit où se trouve l'abonné, le lecteur Blu-Ray™, les appels inclus vers les mobiles en France métropolitaine et intègre les dernières technologies (Courant Porteur en Ligne, télécommande gyroscopique, manette de jeux, haut-parleurs) ;
- **L'offre Freebox mini 4K** (offre d'entrée de gamme), remplaçante de la Freebox Crystal, première box triple-play sous AndroidTV™, la plateforme de Google™ à destination de la TV, compatible 4K / Ultra Haute Définition, avec de nombreux services innovants (télécommande à recherche vocale, utilisation du téléphone mobile comme télécommande, boîtier compatible Bluetooth™...) et des dimensions en faisant la box la plus compacte du marché (11 x 15 cm) ;
- **Enfin, le Groupe a proposé dans le cadre de ventes promotionnelles ponctuelles la Freebox Crystal.** Depuis le remplacement de la Freebox Crystal par la Freebox mini 4K dans l'offre d'entrée de gamme du Groupe, la Freebox Crystal n'est plus disponible au sein des offres commerciales du Groupe. Toutefois, et dans une logique de réutilisation du parc de box déjà existant, le Groupe a proposé de manière ponctuelle cette box à des conditions promotionnelles.

Offres et services d'hébergement disponibles sous les marques Online, Dedibox et Iliad Entreprises

L'activité d'hébergement du Groupe se décline sous trois activités, chacune représentée par une marque :

- **l'hébergement mutualisé**, correspond à l'hébergement de sites internet ainsi qu'à l'achat / la revente de noms de domaines. Ce service est facturé sur la base d'un abonnement annuel et s'adresse essentiellement aux particuliers ou aux très petites entreprises ayant un besoin d'espace de stockage relativement faible ;
- **l'hébergement dédié**, correspond à la mise à disposition d'un serveur dédié aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises souhaitant sécuriser leurs données. La prestation est facturée sur une base d'abonnement mensuel ;
- **la colocation**, cette prestation de service consiste à mettre à disposition des espaces au sein d'un *datacenter*, ainsi que la capacité électrique associée, pour héberger des baies et serveurs appartenant généralement au client final ;
- **le Cloud computing**, qui correspond à l'accès, via un réseau de télécommunications, à la demande et en libre-service, à des ressources informatiques partagées configurables. L'offre « *Scaleway* » s'inscrit dans cette logique avec des serveurs qui peuvent aussi bien être virtualisés que physiques et dédiés.

(b) Offres mobiles

Le Groupe propose deux forfaits mobiles simples et généreux à ses abonnés depuis son lancement commercial :

- **le forfait à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox)** qui permet aux abonnés d'avoir accès à :
 - 120 minutes d'appels en France métropolitaine et vers les mobiles des États-Unis, du Canada des DOM et de la Chine, vers les fixes de 100 destinations internationales, ainsi que depuis l'Europe et les DOM vers les fixes et mobiles de France métropolitaine, Europe et DOM ;
 - SMS/MMS illimités en France métropolitaine et depuis l'Europe et les DOM vers la France métropolitaine, l'Europe et les DOM ;
 - 50 Mo d'Internet mobile en 3G/4G et 50Mo supplémentaires depuis l'Europe et les DOM, ainsi qu'un accès illimité à FreeWifi ;
 - Cette offre est sans engagement et inclut les services comme la messagerie vocale, la présentation du numéro ou le suivi conso. Cette offre a été conçue principalement pour les abonnés utilisant surtout la voix et à la recherche d'un prix compétitif. Dans le cadre de cette offre, l'abonné peut accéder en option à des minutes et Mo supplémentaires, ainsi qu'aux appels vers l'international et depuis l'étranger ;
- **le forfait Free à 19,99 euros/mois (15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox)** intégrant :
 - les appels illimités vers les mobiles et fixes de France métropolitaine, vers les mobiles des États-Unis, du Canada, des DOM et de Chine, vers les fixes de 100 destinations internationales ainsi que depuis l'Europe et les DOM vers les fixes et mobiles de France métropolitaine, Europe et DOM, et depuis les États-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, Israël et la Nouvelle-Zélande vers les fixes et mobiles du même pays et de France métropolitaine ;

- les SMS/MMS illimités en France métropolitaine et depuis l'Europe et les DOM vers la France métropolitaine, l'Europe et les DOM, ainsi que depuis les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, Israël et la Nouvelle-Zélande vers les fixes et mobiles du même pays et de France métropolitaine ;
- la 4G en illimité pour les abonnés Freebox en France métropolitaine (100 Go/mois pour les autres) et 25Go/mois d'Internet mobile depuis l'Europe, les DOM, les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, Israël et la Nouvelle-Zélande.

Par ailleurs, le Groupe propose une sélection des derniers téléphones mobiles. Dans une logique de transparence et afin de permettre à ses abonnés de choisir librement le forfait de leur choix avec le téléphone de leur choix, le téléphone est vendu séparément du forfait. L'abonné peut dès lors choisir d'acquérir ou non un téléphone. Plusieurs solutions s'offrent à lui :

- acheter un terminal au comptant ;
- acheter un terminal en étalant son paiement : 4 fois sans frais ou 24 fois, selon les modèles de terminaux ;
- louer un terminal : pour les smartphones haut de gamme, les abonnés ont la possibilité de louer leur mobile pendant un minimum de 24 mois. Selon le terminal, l'abonné effectue un paiement initial d'un montant compris entre 79 et 169 euros puis doit régler une mensualité comprise entre 10 et 25 euros (selon le terminal) pendant 24 mois. Au terme de cette période, l'abonné peut au choix, (i) renvoyer son terminal et bénéficier d'une nouvelle location avec un terminal de dernière génération, ou (ii) prolonger la location de son terminal.

Dans tous les cas, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires correspondant lors de la réception du téléphone mobile par l'abonné.

1.1.2 Principaux coûts opérationnels du Groupe

(a) Principaux coûts opérationnels des offres fixes du Groupe :

- **d'une part, l'Option 1** (abonnés dégroupés) permettant au Groupe de commercialiser des offres transitant totalement (hors boucle locale) sur son propre réseau.

En Option 1, les coûts directs par abonnement et par mois, tels que mentionnés dans l'offre de référence du dégroupage de l'opérateur historique sont les suivants au 30 juin 2017 :

Coûts opérationnels dégroupage partiel

- Location de la paire de cuivre et du filtre ADSL : 1,77 euro

Coûts opérationnels dégroupage total

- Location de la paire de cuivre : 9,45 euros⁵

- **d'autre part, l'Option 5** (abonnés non dégroupés) où Free et Alice revendent une prestation de gros proposée par l'opérateur historique.

⁵ Coût applicable depuis le 1^{er} janvier 2017. A comparer à un coût de 8,78 euros pour janvier et février 2016 et de 9,10 euros dès mars 2016.

En Option 5, pour un abonnement vendu au même prix, les coûts par abonnement et par mois sont composés des coûts d'accès et des coûts liés à la prestation de collecte.

Coûts d'accès :

- Dans l'offre « DSL Access », l'abonnement mensuel est fixé depuis le 1^{er} avril 2015 à 4,79 euros ;
- L'abonnement mensuel pour l'offre « DSL Access Only », est quant à lui fixé à 12,93 depuis le 1^{er} janvier 2017, à comparer à un coût de 12,53 euros pour janvier et février 2016 et de 12,63 euros dès mars 2016.

Coûts liés à la prestation de collecte

Aux coûts d'accès s'ajoutent les coûts de la prestation de collecte IP-ADSL dont la charge est variable en fonction du débit utilisé par la totalité des abonnés Option 5. Les conditions spécifiques valables sur le premier semestre 2017 ont été les suivantes :

- Consommation (par Mbit/s) :7,00 euros
- Frais d'accès :5,40 euros

La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sont donc sensiblement supérieures pour l'offre relevant de l'Option 1 en comparaison de celle relevant de l'Option 5. L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion de ses abonnés en Option 1, ou alors, lorsque cela est techniquement possible, en proposant directement une offre en Option 1 aux nouveaux abonnés résidant dans une zone de dégroupage.

■ Le Groupe propose également à ses abonnés, dans les zones éligibles, de migrer sur une offre FTTH

La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sur ce type d'offre sont sensiblement plus élevées que pour l'Option 1, le Groupe n'ayant plus à supporter les coûts opérationnels liés à la location de la paire de cuivre à l'opérateur historique.

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion de ses abonnés en FTTH, dans les zones éligibles lorsque cela est techniquement possible.

(b) Les coûts d'interconnexions de terminaison d'appel vocal mobile

La terminaison d'appel a été de 0,74 centime d'euro sur le premier semestre 2017 contre 0,76 centime d'euro sur le premier semestre 2016.

(c) Les coûts d'itinérance

Le Groupe supporte le coût de la prestation d'itinérance. Cette prestation d'itinérance a été définie dans le cadre d'un contrat signé avec l'opérateur historique au cours du 1^{er} semestre 2011. Depuis sa signature, le contrat d'itinérance a été adapté afin de prendre en compte la croissance du nombre d'abonnés, notamment au niveau des capacités d'interconnexion. Ce contrat d'une durée initiale de 6 ans à compter de la date de lancement commercial et portant sur les technologies 2G et 3G a été prolongé le 15 juin 2016, et court maintenant jusqu'à fin 2020.

Le contrat d'itinérance permet au Groupe :

- de proposer un service aux abonnés équipés d'un terminal 2G ;

- de compléter la couverture en 3G de son propre réseau qui est en cours de déploiement.

La marge brute et la marge d'*Ebitda* sont donc sensiblement différentes lorsque le trafic est en itinérance ou directement sur le réseau Free Mobile. Les niveaux de marges sont significativement supérieurs lorsque le trafic est transporté par le réseau Free Mobile. Les niveaux de marges dépendent également (i) de l'évolution des habitudes de consommation des abonnés, notamment en ce qui concerne la data, et (ii) de la part du nombre d'abonnés sur un Forfait Free à 19,99 euros/mois (ou 15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox).

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion du trafic transporté sur son propre réseau, en poursuivant ses objectifs de déploiement présentés au § 1.1.3.d, ainsi que d'augmenter la proportion d'abonnés au Forfait Free à 19,99 euros/mois (ou 15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox) notamment en faisant migrer les abonnés de l'offre 2 euros/mois (ou 0 euro/mois pour les abonnés Freebox) vers l'offre à 19,99 euros/mois (ou 15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox). Cette évolution est favorisée par les usages croissants de l'Internet mobile au quotidien.

Dans le cadre des pouvoirs attribués le 6 août 2015 par la loi Macron à l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes, l'Autorité a entamé en 2015 les travaux d'examen des accords de mutualisation (itinérance, ran-sharing).

Ces travaux ont donné lieu à la mise en consultation publique d'un projet de lignes directrices le 12 janvier 2016 et à la publication de lignes directrices le 25 mai 2016 appelant notamment les opérateurs à fixer des dates d'extinction progressive des accords d'itinérance actuellement en vigueur.

Le 15 juin 2016, Iliad et Orange ont annoncé avoir conclu un avenant au contrat d'itinérance 2G/3G courant jusqu'à fin 2020 et mettant en œuvre le désengagement progressif de Free Mobile de son itinérance sur le réseau d'Orange. Ce désengagement prend notamment la forme d'une diminution progressive des débits internet maximum par abonné en itinérance (débit maximum théorique en réception pouvant atteindre jusqu'à 1 Mbit/s (448 kbit/s en émission) pour les années 2017 et 2018, 768 kbit/s (384 kbit/s en émission) pour l'année 2019 et 384 kbit/s (384 kbit/s en émission) pour l'année 2020).

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes a constaté le 30 juin 2016 qu'au regard des lignes directrices publiées le 25 mai 2016, il n'était pas nécessaire de lancer un examen formel du contrat d'itinérance conclu entre Free Mobile et Orange sur le fondement de la loi du 6 août 2015.

1.1.3 Investissements et dotations aux amortissements

(a) Haut Débit

(i) Réseau de transmission et dégroupage de la boucle locale

Avec plus de 100 000 km de fibres, le Groupe a déployé, en 15 ans, un des plus importants réseaux IP français tant par son étendue que par le volume de trafic transporté. Le Groupe s'appuie sur cet important réseau pour relier les Nœuds de Raccordement Abonnés (NRA) et permettre le dégroupage de la boucle locale. Sur le 1^{er} semestre 2017, le Groupe a poursuivi l'extension de sa couverture en ouvrant plus de 1 000 nouveaux NRA, et dispose ainsi de près de 10 400 NRA dégroupés et d'une couverture de près de 90% des foyers français au 30 juin 2017.

Les fibres optiques du réseau de transmission sont amorties sur des durées comprises entre 10 et 27 ans. Les équipements installés dans les NRA (DSLAM Freebox) sont amortis sur 5 ans et 6 ans.

(ii) Coûts opérationnels et investissement par abonné

Les coûts opérationnels ainsi que les investissements entre l'Option 1 et l'Option 5 diffèrent de façon significative.

Les principaux coûts liés à l'Option 1 sont :

- la mise à disposition d'une box. Sur le premier semestre 2017, le coût de la Freebox varie de plusieurs dizaines d'euros pour la Freebox Crystal, à 160 euros pour la Freebox mini 4K et jusqu'à 280 euros pour la Freebox Révolution ;
- les frais d'accès au service de dégroupage (appelés également frais de câblage ou FAS) facturés par l'opérateur historique, à hauteur de 50 euros par abonné pour le dégroupage total et de 66 euros par abonné pour le dégroupage partiel ;
- les frais de logistique et d'envoi des modems.

L'ensemble de ces éléments (boîtiers Freebox, frais d'accès et frais logistiques) est amorti sur des durées de cinq ou sept ans.

Dans le cadre de l'Option 5, le montant total de l'investissement est plus faible puisque la majorité des nouveaux abonnés est équipée de Freebox Crystal dont le montant est de quelques dizaines d'euros.

Dès lors les principaux frais engagés sont constitués des frais d'accès facturés par l'opérateur historique :

- Frais d'accès au service « DSL Access » :56,00 euros
- Frais d'accès au service « DSL Access Only » :61,00 euros
- Frais d'accès au service « DSL Access Only »
(accès préalablement détenu par l'opérateur) : 17,00 euros

Ces frais d'accès sont également amortis à compter de la mise en service sur une période de sept ans.

(b) Déploiement des réseaux Très Haut Débit

(i) Migration du réseau fixe vers la technologie VDSL2

Fidèle à son image d'innovateur, le Groupe s'est lancé dès 2013 dans un vaste plan de migration de ses équipements de réseau (DSLAM Freebox) vers la technologie VDSL2. A ce jour, le réseau fixe du Groupe est 100% compatible VDSL, permettant ainsi aux abonnés éligibles d'augmenter leurs débits.

(ii) Déploiement d'un réseau « FTTH »

La fibre optique, adoptée depuis longtemps par les opérateurs de télécommunications pour leurs liaisons longue distance, s'affirme comme la technologie de transmission la plus rapide, la plus fiable et la plus puissante. Elle permet en effet le transport de données à la vitesse de la lumière et offre des débits de plusieurs centaines de Mbit/s, voire beaucoup plus. C'est elle qui a notamment permis le formidable essor d'Internet au niveau mondial. Avec un réseau de desserte en fibre optique aux débits montants et descendants élevés, l'utilisation simultanée de différents services multimédias devient réellement possible.

En déployant sa propre boucle locale en fibre optique, le Groupe devient ainsi propriétaire de l'ensemble des infrastructures jusqu'à l'abonné, ce qui lui permet d'être totalement indépendant de l'opérateur historique, de maîtriser pleinement la qualité de service et la relation abonné, ainsi que d'offrir à ses abonnés un accès à une technologie répondant pleinement aux besoins croissants en bande passante.

Ce déploiement s'inscrit dans la continuité logique de la stratégie du Groupe Iliad, consistant à investir dans le déploiement de ses propres infrastructures, afin d'accroître ses niveaux de marge et sa rentabilité.

Le déploiement de la boucle locale en fibre optique répond à un cadre réglementaire différent selon les zones géographiques.

Zones Très Denses :

L'Arcep a ainsi défini dans sa décision n°2013-1475 du 10 décembre 2013 une liste de 106 communes constituant les Zones Très Denses, dans lesquelles chaque opérateur déploie son propre réseau jusqu'aux Points de Mutualisation, qui sont le plus souvent situés à l'intérieur des immeubles. Les câblages d'immeubles sont ensuite mutualisés entre les opérateurs.

Dans le cadre du plan de déploiement de son réseau de fibre optique (FTTH) jusqu'à l'abonné, le Groupe est amené à réaliser d'importants investissements dans les infrastructures réseaux.

Le Groupe déploie ainsi ses propres infrastructures dans les Zones Très Denses, nécessitant :

- L'acquisition et l'aménagement de locaux pour l'installation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO) ;
- Un déploiement horizontal, qui consiste à acheminer de la fibre optique depuis le NRO jusqu'aux Points de Mutualisation (PM) ; ce déploiement est réalisé en utilisant les galeries visitables du réseau d'assainissement à Paris, et au travers de l'offre d'accès aux infrastructures de génie civil de l'opérateur historique en Province ;
- Le raccordement du réseau horizontal aux Points de Mutualisation ;
- Le raccordement final, consistant à poser une prise optique chez l'abonné, et à la connecter aux fibres verticales de l'immeuble, au niveau du boîtier d'étage.

Depuis 2016, et afin d'accélérer ses déploiements dans la zone, le Groupe a décidé de recourir, en complément de son architecture « point-à-point », à une architecture « E-PON ».

En dehors des Zones Très Denses :

En dehors des Zones Très Denses, afin d'optimiser les déploiements et les investissements des opérateurs, le cadre réglementaire (défini par l'Arcep dans sa décision n°2010-1312 du 14 décembre 2010) prévoit une mutualisation plus importante des infrastructures en imposant à l'opérateur qui déploie la construction de Points de Mutualisation extérieurs, regroupant chacun environ 1 000 lignes.

Les opérateurs optant pour la construction de Points de Mutualisation de moins de 1 000 lignes sont tenus de proposer une offre de collecte permettant de raccorder ces Points de Mutualisation à un point de concentration regroupant un nombre de lignes plus important.

Le Groupe Iliad a été dans ce cadre le premier opérateur à souscrire, en août 2012, à l'offre de l'Opérateur historique d'accès aux lignes FTTH en dehors des Zones Très Denses et à s'engager à cofinancer certaines des agglomérations proposées par l'opérateur historique. Cette offre permet à chaque opérateur d'avoir accès à l'intégralité des lignes déployées et de cofinancer le déploiement à hauteur de la part de marché locale souhaitée. Cette offre d'accès de l'opérateur historique permet de cofinancier à la fois la ligne entre le point de mutualisation et le logement, mais également les fibres de collecte entre le point de mutualisation et le NRO.

Dès 2013, le Groupe s'est engagé au côté de l'opérateur historique dans le cofinancement du déploiement en dehors des Zones Très Denses sur 80 zones géographiques, représentant 4,5 millions de logements déployés d'ici 2020. Au cours de l'année 2016, le Groupe a étendu ses

engagements de cofinancement sur l'ensemble des zones déployées par l'opérateur historique, ayant ainsi accès à un potentiel global de 8,6 millions de logements à terme.

De plus, le 1^{er} semestre 2017 a été marqué par l'engagement du Groupe dans les zones peu denses (Réseaux d'Initiative Publique ou RIP), à travers notamment un accord signé avec Axione, permettant à terme une couverture de plus de 2 millions de prises. Cet accord constitue une nouvelle étape dans la stratégie d'investissement de Free dans les réseaux de fibre optique.

Point d'avancement au 30 juin 2017 :

Le 1^{er} semestre 2017 s'inscrit dans la continuité de l'année 2016, avec la poursuite d'importants efforts d'investissements du Groupe dans son projet FTTH. Ainsi, au cours des six premiers mois de l'année :

- le nombre de prises raccordables a progressé de 900 000 et atteint 5,3 millions au 30 juin 2017 (contre 4,4 millions au 31 décembre 2016).
- une forte progression du nombre d'abonnés raccordés en FTTH : en effet, le Groupe enregistre près de 110 000 nouveaux abonnés FTTH sur la période, soit davantage que sur la seule année 2016, et est ainsi en ligne avec son objectif de plus de 200 000 abonnés supplémentaires raccordés en FTTH sur l'année 2017. Au 30 juin 2017, le Groupe compte près de 420 000 abonnés FTTH. Cette progression s'explique par trois facteurs principaux :
 - o Une appétence croissante des foyers français pour la technologie FTTH ;
 - o Une amélioration des processus de raccordements abonnés ;
 - o L'ouverture progressive de la commercialisation des offres FTTH de Free en dehors des Zones Très Denses.

A fin juin 2017, environ 270 communes ont été ouvertes commercialement. Le Groupe Iliad souhaite poursuivre ses efforts de déploiement, aussi bien dans les Zones Très Denses qu'en dehors, et prévoit ainsi d'atteindre :

- 9 millions de prises raccordables à horizon 2018,
- et 20 millions de prises raccordables à horizon 2022.

(c) Un portefeuille de fréquences enrichi et complet

Depuis l'obtention de la 4^{ème} licence mobile 3G en janvier 2010, le Groupe n'a cessé d'enrichir son portefeuille de fréquences.

Titulaire de 5MHz duplex dans les bandes 900MHz et 2 100MHz et de 20MHz duplex dans la bande 2 600MHz au lancement de l'activité mobile en 2012, le Groupe a réussi à compléter son portefeuille en 2015 et 2016 sur le territoire métropolitain en acquérant les fréquences suivantes :

- 5MHz duplex dans la bande de fréquences 1 800MHz libérés par Bouygues Telecom dans le cadre du processus de refarming défini par l'ARCEP (décision du 16 décembre 2014). Ces fréquences ont fait l'objet d'une mise à disposition progressive au cours du premier semestre 2015 pour être disponibles sur l'intégralité du territoire métropolitain à compter du 1^{er} juillet 2015 ;
- 10MHz duplex supplémentaires dans la bande de fréquences 1 800MHz, suite à l'autorisation par l'ARCEP du refarming des fréquences de Orange et SFR, ces fréquences ayant été libérées sur l'intégralité du territoire métropolitain au profit du Groupe en date du 25 mai 2016 ;

- 10MHz remportés le 17 novembre 2015 suite aux enchères pour l'attribution des fréquences mobiles de la bande 700MHz. Ces fréquences seront disponibles de manière progressive par région, en commençant par l'Île de France en avril 2016 puis une région par trimestre à partir du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 1^{er} juillet 2019, date de libération de la dernière région. Ces fréquences ont été acquises pour un montant de 933 millions d'euros, et sont payables en quatre tranches étalées entre 2016 et 2018, avec deux échéances réglées sur la première année.

Le Groupe dispose ainsi d'un portefeuille de 55MHz duplex équilibré sur l'ensemble du territoire métropolitain, lui permettant d'être performant en 3G et en 4G.

(d) Déploiement d'un réseau d'antennes mobiles

Depuis l'obtention de la 4^{ème} licence mobile 3G, le Groupe déploie son réseau mobile. Ce déploiement s'appuie sur l'important réseau de transmission fixe (cf. 1.1.3.a) du Groupe et il repose sur une organisation dédiée qui pilote l'ensemble du processus (recherche de sites, démarches auprès des bailleurs de tous types, démarches administratives et réglementaires, réalisation des travaux dans le respect des règles de sécurité, jusqu'au suivi de l'exploitation des équipements radioélectriques sur les sites installés).

Malgré un contexte réglementaire plus contraignant pour les déploiements d'antennes mobiles (Loi Abeille, loi ALUR), le Groupe a réalisé un semestre record en termes de déploiement mobile, affichant près de 1 800 sites supplémentaires en 6 mois (y compris les sites partagés avec les autres opérateurs dans les zones moins denses). Au 30 juin 2017, le Groupe disposait de près de 10 300 sites en service, lui permettant de couvrir près de 91% de la population avec son propre réseau 3G.

Le 1^{er} semestre 2017 a été marquée par les efforts importants réalisés par le Groupe dans son réseau avec notamment :

- **Près de 1 800 nouveaux sites 3G ouverts sur la période**, permettant ainsi au Groupe de disposer de près de 10 300 sites 3G au 30 juin 2017 ;
- **Poursuite des déploiements 4G**. Depuis le lancement de ses activités mobiles, le déploiement de la 4G constitue une priorité pour le Groupe. Le premier semestre 2017 reflète cette ambition, avec (i) l'ouverture des nouvelles fréquences 1 800MHz sur plus de 2 200 sites supplémentaires et (ii) le déploiement des fréquences 700MHz sur plus de 500 sites supplémentaires. La poursuite de la mise en service de ces nouvelles fréquences (700MHz et 1 800MHz) sur le semestre a permis au Groupe d'améliorer sensiblement la couverture et la qualité de son réseau à l'intérieur des bâtiments. Ainsi à fin juin 2017, le Groupe bénéficie d'une couverture de 82% de la population en 4G avec 8 352 sites ouverts au 30 juin 2017 ;
- **La poursuite des investissements dans son réseau de desserte (« backhaul ») fibre de ses sites mobiles**. Compte tenu de la croissance importante des débits et du nombre d'utilisateurs 4G, les capacités des liens d'interconnexions des sites mobiles deviennent un point critique pour les opérateurs. Dès lors, et afin d'offrir les meilleurs débits possibles à ses abonnés, le Groupe a choisi de favoriser au maximum le raccordement de sites en fibre. Au 30 juin 2017, plus de 80% des sites dans les zones très denses étaient ainsi raccordés en fibre.

Fort de l'avancée de ses déploiements, le Groupe confirme ses objectifs (i) d'atteindre plus de 12 000 sites mobiles (y compris les sites partagés avec les opérateurs dans les zones moins denses) à fin 2017, (ii) d'accélérer la conversion des sites existants en 4G et notamment l'ouverture des fréquences 1 800MHz afin d'atteindre une couverture 4G proche de 85% de la population en fin d'année et (iii) de poursuivre le déploiement progressif des fréquences 700MHz sur les zones éligibles.

Le Groupe précise qu'il a toujours respecté ses engagements de couverture, et qu'il a atteint dès début 2017 l'ensemble de ses futurs engagements :

- Licence 3G : 90% de la population en janvier 2018
- Licence 4G : 60% de la population en octobre 2019 et 75% de la population en octobre 2023

Les durées d'amortissement retenues pour les principaux éléments mis en service sont les suivantes :

- Licences : entre 15 et 19 ans
- Installations générales : 10 ans
- Installations techniques mobiles : 6 et 18 ans
- Matériels : 3 à 5 ans
- Autres : 2 à 10 ans

(e) Déploiement du réseau de distribution : boutiques et bornes

Au cours du 1^{er} semestre 2017, le Groupe a renforcé sa présence physique sur le territoire grâce :

- à l'ouverture de 2 nouvelles boutiques permettant ainsi au Groupe de disposer de 57 Free Centers à fin juin 2017 ;
- au déploiement de bornes de souscription d'abonnements mobiles et de distribution automatique de cartes SIM. Pour cela, le Groupe s'appuie sur un partenariat avec le réseau de magasins « Maison de la Presse » et « Mag Presse ». Au 30 juin 2017, le Groupe avait déjà déployé plus de 1 500 bornes sur l'ensemble du territoire.

(f) Italie : Lancement du quatrième opérateur de réseau mobile

En juillet 2016, le Groupe a signé un accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, dans le cadre du projet de fusion de H3G et Wind, afin d'acquérir les actifs lui permettant de devenir le quatrième opérateur mobile en Italie. Cet accord a été validé par la Commission Européenne le 1^{er} septembre 2016 et prévoit le transfert d'un portefeuille de fréquences (35Mhz) pour un montant de 450 millions d'euros (dont le paiement est étalé sur 2017-2019), l'engagement d'acquérir des sites mobiles du réseau fusionné, la possibilité d'activer un accord de RAN sharing sur les zones rurales ou l'acquisition de sites dans cette zone, ainsi qu'un accord d'itinérance toutes technologies sur le réseau fusionné pendant une période de 5 ans, extensible pour 5 années supplémentaires à l'initiative du Groupe.

(i) Un portefeuille de fréquences équilibré de 35MHz

En novembre 2016, les autorités locales ont autorisé le transfert des différentes fréquences visé dans l'accord. Ainsi le Groupe dispose en Italie d'un portefeuille de fréquences équilibré de 35MHz duplex composé de :

- 5MHz duplex dans la bande de fréquences 900MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 1 800MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 2 100MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 2 600MHz.

Au 30 juin 2017, le Groupe a réalisé le premier paiement de 50 millions d'euros en faveur de Wind/Tre. Les 400 millions restants seront payés sur 2018 et 2019.

Le Groupe versera un montant de 220 millions d'euros au second semestre 2017 dans le cadre du refarming des fréquences 1 800MHz, qu'il pourra exploiter jusqu'en 2029.

(ii) Déploiement d'un réseau mobile en Italie

Depuis la fin de l'année 2016 et la signature de son accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, le Groupe a entamé le déploiement de son réseau mobile en Italie, notamment :

- le déploiement de son backbone et de son cœur de réseau ;
- la mise en place d'une structure locale supervisant la gestion du déploiement du réseau ;
- la mise en place des accords d'itinérance avec Wind/Tre ;
- l'exploitation des synergies par des échanges importants avec les équipes françaises.

1.2 ELEMENTS CLES DU PREMIER SEMESTRE 2017

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2017	30 juin 2016	Variation (%)
Chiffre d'affaires consolidé	2 464,0	2 296,9	7,3%
- <i>Fixe</i>	1 393,5	1 329,1	4,8%
- <i>Mobile</i>	1 075,4	973,4	10,5%
- <i>Eliminations</i>	-4,9	-5,6	12,5%
Ebitda consolidé	874,6	808,5	8,2%
Résultat opérationnel courant	430,1	360,2	19,4%
Résultat net	232,6	190,4	22,1%
Ratio d'endettement	1,0x	0,9x	10,1%

Les principaux éléments marquants du premier semestre 2017 ont été les suivants :

Activités :

- **Fixe : le Groupe conforte sa place de premier opérateur alternatif Haut et Très Haut Débit français, comptant près de 6,5 millions d'abonnés au 30 juin 2017, avec 83 000 nouveaux abonnés recrutés (net de résiliation) au 1^{er} semestre 2017, soit une part de marché des recrutements nets de 27%. Le fort contexte concurrentiel et l'intensité des promotions des concurrents, ainsi que la maturité du marché expliquent un ralentissement dans les recrutements nets du Groupe ;**
- **Poursuite des déploiements et des raccordements abonnés en FTTH.** Sur la période, le Groupe a poursuivi les efforts de déploiement de son réseau FTTH, avec (i) 900 000 nouvelles prises raccordables pour atteindre 5,3 millions au 30 juin 2017 et (ii) près de 110 000 abonnés supplémentaires à la fibre sur le semestre, soit autant que sur la seule année 2016. Ainsi, le Groupe affiche une croissance de 35% de sa base d'abonnés FTTH en un semestre, s'établissant désormais à près de 420 000 abonnés ;
- **Mobile : 1^{er} recruteur pour le 22^{ème} trimestre consécutif avec 200 000 abonnés recrutés (net de résiliation) sur le 2^{ème} trimestre 2017.** En continuant d'enrichir régulièrement son offre pour le même prix, le Groupe a conservé son statut de 1^{er} recruteur sur le marché depuis le lancement de ses activités mobiles. Au 30 juin 2017, avec plus de 13 millions d'abonnés mobiles, le Groupe atteint une part de marché de 18,5%² ;
- **Poursuite de l'amélioration du mix d'abonnés en faveur de l'offre à 19,99 euros/mois (15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox).** En effet, après une année 2016 marquée par une forte proportion des recrutements nets en faveur de cette offre, le Groupe enregistre l'intégralité de ses recrutements nets du 1^{er} semestre 2017 sur cette offre ;

- **Succès confirmé de la 4G.** Au 30 juin 2017, le Groupe compte 6,8 millions d'abonnés 4G, soit plus de 50% de sa base d'abonnés mobiles, confirmant ainsi la qualité du réseau 4G du Groupe, par ailleurs récompensé pour le 9^{ème} trimestre consécutif par le meilleur score nPerf pour les connexions 4G au 2^{ème} trimestre 2017. La consommation mensuelle moyenne de données mobiles par abonné 4G continue sa forte progression à 6,6 Go ;
- **Quatrième opérateur de réseau mobile en Italie : le Groupe progresse en vue du lancement de ses offres mobiles.** Depuis la fin de l'année 2016 et sur le 1^{er} semestre 2017, le Groupe a (i) sécurisé un réseau de collecte de près de 10 000 kilomètres de fibre et déployé son cœur de réseau, (ii) mis en place des solutions d'itinérance, (iii) négocié les contrats d'interconnexion et (iv) recruté une équipe sur place afin d'assurer la gestion opérationnelle de la nouvelle filiale ;

Eléments financiers :

- **Hausse du chiffre d'affaires du Groupe de plus de 7% par rapport au 1^{er} semestre 2016 :** dans un environnement concurrentiel, le Groupe maintient un bon niveau de croissance de son chiffre d'affaires, en hausse de plus de 7% par rapport au 1^{er} semestre 2016, il s'établit à près de 2,5 milliards d'euros au 30 juin 2017 ;
- **Poursuite d'une croissance solide du chiffre d'affaires mobile, à près de 1,1 milliard d'euros.** Au cours du semestre, le chiffre d'affaires des activités mobiles affiche une croissance supérieure à 10% (croissance également supérieure à 10% pour le chiffre d'affaires services Mobile), et ce malgré le ralentissement de la croissance du chiffre d'affaires entrant. Le 1^{er} semestre 2017 est une nouvelle fois marqué par une forte amélioration du mix d'abonnés en faveur de l'offre à 19,99 euros/mois (15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox), ce qui explique la croissance soutenue du chiffre d'affaires services ;
- **Croissance du chiffre d'affaires des activités fixes, en hausse de 4,8%** à 1,4 milliard d'euros, principalement liée à l'offre TV by CANAL Panorama pour les abonnés Freebox Révolution ;
- **Déploiement du réseau mobile : un semestre record, dans la lignée de l'année 2016.** Au cours du 1^{er} semestre 2017, le Groupe a poursuivi ses efforts de déploiement, avec (i) près de 1 800 nouveaux sites 3G sur la période, (ii) l'aménagement de plus de 2 200 sites 4G afin de bénéficier des fréquences 1 800MHz et (iii) à l'ouverture de plus de 500 sites en 700MHz. L'objectif du Groupe est ainsi de développer rapidement son réseau mobile, en permettant d'étendre et d'améliorer la qualité du réseau, notamment en renforçant la couverture 3G et 4G. A fin juin 2017, le Groupe bénéficie d'une couverture complète, aussi bien en extérieur qu'au sein des bâtiments sur près de 91% de la population en 3G et sur 82% de la population en 4G ;
- **Hausse de plus de 8% de l'Ebitda Groupe, grâce à la forte amélioration de la rentabilité des activités mobiles et malgré un certain nombre d'impacts négatifs sur le fixe.** Au 30 juin 2017, l'Ebitda du Groupe s'établit ainsi à 875 millions d'euros, en croissance de 8,2%. Cette croissance résulte uniquement de la forte amélioration de la rentabilité des activités mobiles, grâce à la plus forte proportion du trafic sur le réseau en propre et à l'amélioration du mix d'abonnés mobiles. Au cours du 1^{er} semestre 2017, la rentabilité des activités fixes a été négativement impacté par (i) les décisions réglementaires avec la hausse de coût de dégroupage de 35 centimes par mois à 9,45 euros, (ii) la hausse des charges de personnel liée à l'accélération du déploiement du réseau FTTH, et (iii) l'enrichissement des offres avec notamment l'offre TV by CANAL Panorama ;
- **Des investissements concentrés sur le déploiement du réseau mobile et du réseau FTTH du Groupe, tout en conservant une flexibilité financière importante.** Au cours

du semestre, le Groupe a investi 723 millions d'euros dans ses infrastructures fixes et mobiles en France, lui permettant de gagner en autonomie et d'améliorer sa rentabilité, tout en offrant un meilleur service à ses abonnés, ainsi que 58 millions d'euros en Italie (dont 50 millions d'euros pour les fréquences acquises auprès de Wind/Tre). Malgré ces efforts d'investissement, la structure financière du Groupe reste très solide avec un ratio d'endettement parmi les plus faibles des opérateurs en Europe, égal à 1,0x l'*Ebitda* au 30 juin 2017.

1.3 COMPARAISON DES RESULTATS AU 30 JUIN 2017 ET AU 30 JUIN 2016

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2017	30 juin 2016	Variation (%)
Chiffre d'affaires	2 464,0	2 296,9	7,3%
Achats consommés	-1 157,4	-1 134,9	2,0%
Marge brute	1 306,6	1 162,0	12,4%
% CA	53,0%	50,6%	+2,4pts
Charges de personnel	-130,6	-119,5	9,3%
Charges externes	-198,6	-164,5	20,7%
Impôts et taxes	-65,5	-49,1	33,4%
Dotations aux provisions	-29,1	-21,5	35,3%
Autres produits et charges d'exploitation	-8,2	1,0	-
<i>Ebitda</i>	874,6	808,5	8,2%
% CA	35,5%	35,2%	+0,3pt
Charges sur avantages de personnel	-0,3	-1,2	-73,4%
Dotations aux amortissements	-444,2	-447,2	-0,7%
Résultat opérationnel courant	430,1	360,2	19,4%
Autres produits et charges opérationnels	-0,6	-3,0	-79,3%
RESULTAT OPERATIONNEL	429,5	357,2	20,2%
Résultat financier	-13,5	-26,1	-48,4%
Autres produits et charges financiers	-33,2	-22,3	49,3%
Charges d'impôt	-150,9	-118,6	27,3%
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,6	0,2	248,6%
RESULTAT NET CONSOLIDE	232,6	190,4	22,1%

1.3.1 Analyse du résultat du Groupe

(a) Principaux indicateurs

<i>Abonnés</i>	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2015
Nombre total d'abonnés mobiles	13 140 000	12 080 000	10 925 000
- Dont 4G	6 800 000	4 700 000	2 400 000
Nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit	6 468 000	6 261 000	5 991 000
- Dont FTTH	419 000	250 000	-
Nombre total d'abonnés	19 608 000	18 341 000	16 916 000

<i>Autres indicateurs</i>	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2015
ARPU Haut Débit et Très Haut Débit (en €)	34,00	33,90	34,50
<i>ARPU Freebox Révolution* (en €)</i>	>38,00	>38,00	>38,00
Prises raccordables en FTTH	5,3m	3,1m	-
Consommation 4G moyenne (en Go/mois/abonné)	6,6 Go	3,9 Go	2,2 Go

*Hors promotions

(b) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe progresse de plus de 7% au cours du 1^{er} semestre 2017, en hausse de près de 170 millions d'euros et s'établit à près de 2,5 milliards d'euros. Dans un marché encore fortement concurrentiel, le Groupe enregistre une hausse de près de 5% de son chiffre d'affaires fixe (à 1 393 millions d'euros) et une croissance à 2 chiffres sur son activité mobile (+10,5% à 1 075 millions d'euros).

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires du Groupe par nature de revenus au 30 juin 2017 et au 30 juin 2016 :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2017	30 juin 2016	Variation (%)
Fixe	1 393,5	1 329,1	4,8%
Mobile	1 075,4	973,4	10,5%
Eliminations	-4,9	-5,6	12,5%
Chiffre d'affaires Groupe	2 464,0	2 296,9	7,3%

Revenus fixes

Le chiffre d'affaires fixe est en hausse de 4,8% (contre 3,4% sur la même période en 2016) pour s'établir à 1 393 millions d'euros au 30 juin 2017, et ce malgré le contexte toujours fortement concurrentiel. Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes :

- **Progression de la base d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit de 83 000 nouveaux abonnés**, soit une part de marché de 27% des recrutements nets. Dans un environnement concurrentiel et promotionnel, notamment sur le 2^{ème} trimestre 2017, le Groupe réaffirme sa place de premier opérateur alternatif, bénéficiant (i) des effets des promotions ponctuelles organisées au 1^{er} semestre, (ii) de l'enrichissement de ses offres avec l'offre TV by CANAL Panorama, (iii) de l'image et la notoriété de la marque Free et de la qualité de ses Freebox, et (iv) de la qualité de sa relation abonné. Au 30 juin 2017, le Groupe compte près de 6,5 millions d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit ;
- **Accélération des raccordements FTTH**. Conformément à ses objectifs, le Groupe a fortement accéléré ses raccordements sur le 1^{er} semestre 2017, en ajoutant près de 110 000 nouveaux abonnés FTTH, le Groupe compte désormais près de 420 000 abonnés FTTH. Parallèlement, le Groupe poursuit ses efforts de déploiement, fort de 900 000 nouvelles prises raccordables en FTTH sur le semestre ;
- **L'ARPU Haut Débit et Très Haut Débit s'établit à 34,00 euros sur le semestre**, en hausse de 10 centimes par rapport au 1^{er} semestre 2016, bénéficiant de la nouvelle offre Freebox Révolution avec TV by CANAL Panorama. L'offre Freebox Révolution continue d'enregistrer un ARPU supérieur à 38 euros⁶.

Revenus mobiles

Le chiffre d'affaires de l'activité mobile poursuit sa croissance, avec 440 000 abonnés supplémentaires sur le semestre, reflétant le succès des offres commerciales. Il s'établit ainsi à 1 075 millions d'euros, en hausse de plus de 10% par rapport au 1^{er} semestre 2016. Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes :

- **Un niveau de recrutement en hausse par rapport au 1^{er} semestre 2016**, avec 440 000 nouveaux abonnés recrutés grâce à la stratégie d'enrichissement des offres du Groupe, ainsi qu'à des offres promotionnelles ponctuelles. Fidèle à son engagement pris en 2012, Free continue d'offrir davantage de services tout en gardant ses prix inchangés. Il a ainsi été le 1^{er} opérateur en France à inclure toute l'année les communications en roaming (avant même l'application de la régulation européenne) depuis plus de 35 pays et 25Go d'Internet mobile par mois depuis ces destinations dans son Forfait Free (15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox, 19,99 euros/mois pour les autres). Free réalise la performance de demeurer le 1^{er} recruteur (net de résiliation) pour le 22^{ème} trimestre consécutif. Ainsi, le Groupe compte désormais 13,1 millions d'abonnés mobiles, soit une part de marché de 18,5%⁷ ;
- **Succès commercial confirmé de la 4G, avec une base de 6,8 millions d'abonnés 4G**. La consommation 4G enregistre une forte progression sur le semestre, atteignant une consommation mensuelle moyenne de 6,6 Go par abonné 4G. Ces performances sont à mettre en perspective avec la qualité de l'expérience 4G offerte par le réseau du Groupe, récompensé par le meilleur score nPerf pour les connexions 4G pour le 9^{ème} trimestre consécutif ;
- **Poursuite de l'amélioration du mix d'abonné, avec l'intégralité des recrutements nets enregistrée sur le Forfait Free voix/SMS/MMS et internet 4G illimité** (Internet 4G 100 Go pour les non abonnés Freebox) ;

⁶ Hors promotions

⁷ Métropole hors M2M

- **Un chiffre d'affaires services Mobile en hausse de plus de 10%** sur le 1^{er} semestre 2017, malgré le ralentissement de la croissance du chiffre d'affaires entrant observé sur la période, en raison notamment de la baisse de l'utilisation des SMS au profit de la hausse de l'utilisation des données mobiles.

Eliminations

Ces opérations, qui font intervenir deux sociétés du Groupe appartenant à des activités différentes, consistent essentiellement en la revente entre ces deux activités des opérations d'interconnexion. Ces éléments sont naturellement neutralisés dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

(c) Marge brute

La marge brute du Groupe s'élève à 1 307 millions d'euros au 30 juin 2017, en hausse de près de 150 millions d'euros en valeur absolue et en progression de plus de 12% par rapport au premier semestre 2016.

Le taux de marge brute est en hausse de 2,4 points à 53,0% sur le semestre, en raison de la très forte croissance de la rentabilité de l'activité mobile, grâce à l'évolution positive du mix d'abonnés et à la hausse de la couverture de trafic en propre. Le Groupe enregistre une baisse de la rentabilité de l'activité fixe liée à la hausse des tarifs du dégroupage et de l'impact de l'offre TV by CANAL Panorama sur six mois.

(d) Charges de personnel

Au cours du semestre, le Groupe a créé plus de 300 emplois directs en France, sous forme de CDI, portant l'effectif total du Groupe à 7 455 personnes en France au 30 juin 2017.

Cette augmentation des effectifs est principalement liée à la politique volontariste du Groupe en termes d'intensification des déploiements des réseaux FTTH et mobiles du Groupe, ainsi qu'à l'extension des équipes de la Relation abonnés.

Compte tenu de ces éléments, les charges de personnel, hors avantages de personnel et coûts capitalisés, progressent pour atteindre désormais plus de 130 millions d'euros, soit 5,3% du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2017 (stable par rapport à la même période en 2016).

(e) Charges externes

Les charges externes du Groupe progressent de 34 millions d'euros sur le semestre pour atteindre 199 millions d'euros au 30 juin 2017. Pour l'essentiel, ce poste intègre les charges de réseau (location des sites mobile, maintenance...), d'hébergement des équipements, d'assurance, de publicité et de sous-traitance externe. L'évolution sur l'année s'explique principalement par l'évolution du nombre de sites mobiles mis en service, ainsi qu'au développement du réseau FTTH et de l'activité hébergement du Groupe, entraînant des charges d'énergie et de maintenance supplémentaires.

(f) Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes est en hausse de 16 millions d'euros au premier semestre 2017, à 65 millions d'euros, en raison notamment de la progression du déploiement mobile (taxe IFER), de la croissance du chiffre d'affaires du Groupe (taxe COPE, redevance UMTS, taxe COSIP...).

(g) Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions pour impayés, pour dépréciation de stock et pour risques s'établissent à 29 millions d'euros au 30 juin 2017, en hausse de 7,5 millions d'euros par rapport au premier semestre 2016. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des dotations aux provisions pour impayés ainsi qu'à une régularisation du niveau de provisions sur les stocks de téléphones mobiles.

(h) Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation atteignent un montant positif de 8 millions d'euros au 30 juin 2017, contre -1 million d'euros au premier semestre 2016.

(i) Ebitda

L'Ebitda du Groupe est en hausse de 8,2% par rapport au premier semestre 2016 et atteint désormais 875 millions d'euros. La marge d'Ebitda est en hausse de 0,3 point et s'établit à 35,5%.

Sur le 1^{er} semestre 2017, l'Ebitda a enregistré des effets positifs et négatifs. Les principales variations intervenues sur la période ont été les suivantes :

- **Poursuite de l'effet d'échelle sur la base de coûts fixes pour l'activité mobile.** L'activité mobile, affichant toujours une croissance opérationnelle importante, permet d'accroître l'effet vertueux sur base de coûts fixes (réseau, publicité, coûts administratifs...), de bénéficier d'effets d'échelle non négligeables, mais aussi de profiter des avantages d'un opérateur intégré (fixe / mobile), malgré l'extension des offres de *roaming* à travers de nouveaux pays et la fin du *roaming* payant en Europe mis en place en juin 2017 ;
- **Bénéfice d'une meilleure couverture mobile.** L'extension de la couverture du réseau mobile du Groupe au cours des six derniers mois a permis d'augmenter les volumes de trafic acheminé en propre ;
- **Poursuite de l'amélioration du mix d'abonnés en faveur de l'offre à 19,99 euros/mois (15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox).** En effet, après une année 2016 marquée par une forte proportion des recrutements nets en faveur de cette offre, le Groupe enregistre l'intégralité de ses recrutements nets du 1^{er} semestre 2017 sur cette offre ;
- **Rentabilité en baisse sur les activités fixes,** en raison de l'impact dilutif (i) de la hausse du coût du dégroupage de 35 centimes par mois et par abonné sur les six premiers mois de l'année (de 9,10 euros à 9,45 euros), (ii) de la nouvelle offre TV by CANAL Panorama et (iii) de la hausse de certains postes de taxes (taxe Copé, IFER) ;
- **Léger impact négatif des pertes de démarrage de l'activité en Italie sur l'Ebitda Groupe,** correspondant aux premiers coûts de lancement du projet, initiés en 2017.

(j) Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 430 millions d'euros au 30 juin 2017, en hausse de près de 20% par rapport au premier semestre 2016. Cette évolution résulte pour partie de la hausse de l'Ebitda détaillée précédemment.

Les charges d'amortissement sont ainsi stables par rapport au 1^{er} semestre 2016 pour atteindre 444 millions d'euros à fin juin 2017.

(k) Résultat net

Le résultat net du Groupe enregistre une hausse de 22% par rapport au 1^{er} semestre 2016 pour s'établir à 233 millions d'euros contre 190 millions d'euros au 30 juin 2016.

1.3.2 Flux de trésorerie et investissements

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2017	30 juin 2016	Variation (%)
CAF Groupe	864,5	792,5	9,1%
Variation de BFR Groupe	-46,9	23,9	-
FCF opérationnel	817,6	816,4	0,1%
Investissements France	-722,6	-858,9	-15,9%
Impôts décaissés	-103,1	-115,2	-10,5%
Autres ⁸	-16,1	-32,9	-50,8%
FCF Groupe (hors investissements 700MHz et Italie, financement et dividendes)	-24,2	46,1	-
Investissements Italie (y compris fréquences)	-57,8	-	-
FCF Groupe (hors financement et dividendes)	-82,0	-190,6	56,7%
Dividendes	-25,9	-24,1	7,5%
Trésorerie de clôture	84,4	318,4	-73,5%

FCF Groupe :

Sur le semestre, le Groupe a poursuivi ses efforts intenses en termes de déploiement des réseaux fixe et mobile. En effet, la dépense d'investissement en France hors fréquences augmente de 16%, soit de plus de 100 millions d'euros à 723 millions d'euros par rapport au premier semestre 2016.

Les principaux faits marquants depuis le début de l'année ont été les suivants :

- Hausse de la capacité d'autofinancement de plus de 9% à 865 millions d'euros ;
- Variation de BFR négative de 47 millions d'euros sur la période ;
- Investissement France conforme aux objectifs, à 723 millions d'euros principalement lié aux déploiements intenses des réseaux mobile et FTTH, mais aussi aux migrations de sites ;
- Un 1^{er} semestre 2017 marqué par la poursuite du déploiement rapide des fréquences 4G, avec plus de 2 200 sites nouvellement équipés en 1 800MHz, et plus de 500 nouveaux sites raccordés en 700MHz. Ce déploiement intense a permis au Groupe de gagner 6 points de couverture 4G sur le semestre pour atteindre une couverture de 82% de la population ;

⁸ Intérêts financiers inclus

- Investissements Italie de 58 millions d'euros, incluant le premier décaissement pour les licences d'un montant de 50 millions d'euros payé à Wind/Tre ;
- Décaissement d'impôts à hauteur de 103 millions d'euros.

Variation nette de la trésorerie :

Le Groupe a clôturé le premier semestre avec une trésorerie disponible de 84 millions d'euros.

1.3.3 Endettement du Groupe

Le Groupe n'est soumis à aucun risque de liquidité, après examen des clauses de remboursement anticipé des prêts souscrits par les sociétés du Groupe ou du non-respect d'engagements financiers (ratios, objectifs...).

Au 30 juin 2017, l'endettement brut du Groupe s'établissait à 1 923 millions d'euros et l'endettement net à 1 769 millions d'euros. Le Groupe continue de profiter d'une structure financière solide avec un ratio d'endettement égal à 1,0x au 30 juin 2017, et d'une très forte liquidité.

L'endettement brut au 30 juin 2017 est composé des principaux emprunts suivants :

(a) Dettes à moins d'un an

- Programme de billet de trésorerie de 1 milliard d'euros

Dans le cadre du renouvellement annuel de son programme de billet de trésorerie, le Groupe a augmenté la taille de sa ligne de 800 millions d'euros à 1 milliard d'euros. Au 30 juin 2017, l'utilisation était de 405 millions d'euros.

(b) Dettes à plus d'un an

- Emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) – signé en 2010 : 150 millions d'euros

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et FTTH sur la période 2010-2012, le Groupe Iliad a obtenu le soutien de la BEI, à travers la mise en place d'une ligne de 150 millions d'euros. Cette ligne amortissable présente une maturité finale juillet 2020. Au 30 juin 2017, le montant restant dû était de 83 millions d'euros.

- Emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) – signé en 2012 : 200 millions d'euros

Dans la continuité du financement de 2010, la Banque Européenne d'Investissement a souhaité étendre son partenariat en mettant en place une nouvelle ligne de 200 millions d'euros pour accompagner les investissements du Groupe sur la période 2012-2014. Cette ligne amortissable présente une maturité finale mai 2022. Au 30 juin 2017, le montant restant dû était de 167 millions d'euros.

- Emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) – signé en 2016 : 200 millions d'euros

Dans la continuité des financements précédents (2011 et 2012), la Banque Européenne d'Investissement a souhaité poursuivre son partenariat en mettant en place une nouvelle ligne de 200 millions d'euros pour accompagner les investissements du Groupe sur la

période 2016-2018. Cette ligne amortissable présente une maturité finale en 2030. Au 30 juin 2017, la ligne n'était pas utilisée.

- Obligation de 650 millions d'euros

Le 26 novembre 2015, le Groupe a procédé à l'émission d'obligations pour un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 2,125%.

Ces obligations seront remboursées au pair à l'échéance le 5 décembre 2022.

- Crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros

Le Groupe bénéficie d'une ligne de crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros, mise en place auprès de 12 banques internationales. Cette ligne possède une maturité à 2020, extensible par option jusqu'en 2022.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,35% et 1,10% par an.

Cette ligne n'est pas utilisée au 30 juin 2017.

- Crédit syndiqué de 500 millions d'euros

Le 8 janvier 2016, compte tenu des conditions favorables sur le marché bancaire, et afin d'étendre la maturité de sa dette, le Groupe a mis en place une ligne de 500 millions d'euros auprès de 11 banques internationales. Cette ligne, sous forme de prêt à terme, a une maturité de 5 ans. Au 30 juin 2017, cette ligne était totalement utilisée.

Les lignes d'emprunt BEI et les lignes de crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros et de 500 millions d'euros sont soumises au respect d'engagements financiers (ratio de leverage et de couverture d'intérêts). Au 30 juin 2017, le Groupe respectait tous ses engagements.

(c) Engagements de crédit-bail

Le Groupe utilise des lignes de crédit-bail afin de financer les acquisitions immobilières nécessaires dans le cadre de son déploiement FTTH et pour financer une partie de ses équipements techniques au sein de ses data centers. Au 30 juin 2017, le montant total des financements sous forme de crédit-bail s'élève à 55 millions d'euros.

1.3.4 Répartition du capital au 30 juin 2017

Au 30 juin 2017, le capital social de la société Iliad se composait de 58 995 474 actions ordinaires et était réparti comme suit :

- Dirigeants : 32 797 928 actions soit 55,6% du capital ;
- Public : 26 197 546 actions soit 44,4% du capital.

Au 30 juin 2017, il existe quatre plans d'options de souscription d'actions Iliad dont le nombre d'actions potentielles pouvant être émises est de 435 075.

1.4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1.4.1 Objectifs

Dans la perspective de poursuivre sa politique de croissance rentable, le Groupe s'est fixé les objectifs suivants :

- Fixe :
 - Part de marché Haut Débit et Très Haut Débit de 25% à long terme ;
 - Une hausse de la base d'abonnés FTTH de plus de 200 000 abonnés en 2017, puis de 300 000 à 500 000 abonnés par an sur le moyen terme ;
 - 9 millions de prises raccordables au FTTH à fin 2018 ;
 - 20 millions de prises raccordables au FTTH à fin 2022.

- Mobile :
 - Objectif d'atteindre un réseau de plus de 12 000 sites à fin 2017 ;
 - Finaliser la migration des sites 4G en 1 800MHz courant 2018 ;
 - Taux de couverture de la population en 4G proche de 85% à fin 2017 ;
 - Part de marché mobile de 25% à long terme.

- Groupe :
 - Ambition d'atteindre une marge d'*Ebitda* pour le Groupe en France de plus de 40% en 2020 ;
 - Niveau d'investissements 2017 et 2018 (hors fréquences) en France compris entre 1,4 et 1,5 milliard d'euros par an ;
 - Un solde d'*Ebitda*-investissements France supérieur à 1 milliard d'euros à partir de 2020, grâce à :
 - *La baisse des charges liées au contrat d'itinérance ;*
 - *L'amélioration du mix d'abonnés mobiles ;*
 - *Un réseau mobile national en 2020.*

1.4.2 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à relever.

1.4.3 Glossaire

Les définitions des principaux termes utilisés par Iliad sont présentées ci-dessous :

Abonnés dégroupés : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL, VDSL ou FTTH du Groupe dans un central dégroupé par Free.

Abonnés Haut Débit et Très Haut Débit (ou Broadband) : abonnés ayant souscrit une offre ADSL, VDSL ou FTTH du Groupe.

ARPU Haut Débit et Très Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit et Très Haut Débit) : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit facturés sur la période.

ARPU Freebox Révolution (Revenu Moyen par Abonné Freebox Révolution hors promotions) : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés Freebox Révolution facturés sur la période.

Chiffre d'affaires services : chiffre d'affaires total Groupe hors terminaux (ventes et location).

Chiffre d'affaires services Mobile : chiffre d'affaires Mobile hors terminaux (ventes et location).

Ebitda : résultat opérationnel avant amortissement et dépréciation des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux salariés).

FTTH : « *Fiber To The Home* » : est une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement (NRO) et l'utilisateur.

M2M : communications de machine à machine.

Marge brute : la marge brute est définie comme le chiffre d'affaires déduction faite des achats consommés.

Nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une offre de Free ou d'Alice après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Nombre total d'abonnés mobiles : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une des offres mobiles de Free après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Opérateur alternatif : opérateur apparu à la suite de la perte de monopole de l'opérateur historique d'Etat.

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés à la fin de deux périodes différentes.

Ratio d'endettement (ou Leverage) : correspond au rapport entre la dette nette (passif financier court et long terme moins la trésorerie et équivalents de trésorerie) et l'*Ebitda*.